

# ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE

## SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE LA RENCONTRE DE VALENCE

### AGORA 1 : PENSER L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

Plus on voyage à travers la Méditerranée, plus on se rend compte de la proximité de ses peuples, de leurs cultures et de leur similarité dans les problèmes quotidiens.

Nous sommes très conscients de l'existence du processus de l'Union pour la Méditerranée (UPM) comme tentative de création d'un nouveau cadre institutionnel euro-méditerranéen. Un processus d'institutionnalisation dans lequel nous sommes à la fois observateurs et acteurs, et nous souhaitons maintenir cette double condition. Observateurs dans la mesure où nous ne prenons pas les décisions au sein du processus de l'UPM, et acteurs, puisque en tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation et l'exigence éthique de demander par tous les moyens dont nous disposons que les institutions politiques offrent des réponses aux besoins et aux exigences de la citoyenneté.

Nous entendons la citoyenneté comme moteur de changement, capable de traverser des frontières, des murs, des incompréhensions, des préjugés et des craintes. C'est à partir de notre capacité individuelle que nous devons rendre cette impulsion nouvelle possible, en créant des synergies, afin de construire un espace politique méditerranéen.

L'Union pour la Méditerranée ne peut pas se développer sans la citoyenneté. La confiance mutuelle doit redevenir la base de nos relations, et pas seulement dans le cadre politique, administratif ou institutionnel, mais aussi et surtout dans le cadre social et civil.

Nous sommes convaincus que la Méditerranée doit avoir une dimension politique. Nous ne savons pas encore laquelle, ni comment, mais à un certain moment il faudra que la Méditerranée ait une dimension politique.

Les rapports directs entre villes et entre entrepreneurs peuvent renforcer l'espace méditerranéen. C'est une voie d'action développée déjà dans le passé qui est en reformulation dans le contexte actuel. C'est pour nous un cadre de référence car les cercles de citoyens et citoyennes de l'ACM sont des cercles locaux, territoriaux, présents dans des villes et qui peuvent aussi s'inscrire dans une dynamique directe liée aux politiques institutionnelles locales.

Nous pensons la Méditerranée, car c'est ainsi qu'elle est, dans sa singularité et en rapport avec d'autres régions du monde. Il faut penser la Méditerranée dans son contexte global et pas seulement euro-méditerranéen. La Méditerranée est au centre de tout ce que nous avons formulé mais elle n'est pas isolée du monde. Au contraire, à cette époque de mondialisation, il s'agit d'une pièce en plus, très importante pour la configuration de l'ordre international en construction. L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée doit se préparer pour pouvoir influencer les représentants des institutions politiques, des élus, pour qu'ils ouvrent leurs perspectives à l'ensemble de la citoyenneté.

Nous avons aussi l'obligation de soutenir la Société civile, les droits et les responsabilités de la citoyenneté du Sud, mais aussi de celle du Nord. Nous devrions décoloniser la pensée et les actions. En tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation de penser autrement et, à partir de cette pensée, d'obliger les institutions politiques et les élus, à décoloniser leurs actions.

Il y a une grande méconnaissance des valeurs partagées dans l'espace méditerranéen et il y a des problèmes de préjugés et stéréotypes entre les populations du Nord et du Sud. Il faut promouvoir le dialogue interculturel et impliquer les médias pour promouvoir l'espace méditerranéen. Également améliorer l'accès à l'éducation et enseigner les valeurs de tolérance et de solidarité. Il faut favoriser le transfert des connaissances et éviter la fuite des cerveaux.

Nous constatons un certain échec des cadres de coopération multilatéraux, une véritable défaillance de l'application de la démocratie dans les pays du Sud, accompagné d'un manque de regard critique

vis à vis des institutions.

La crise économique globale entraîne un repli identitaire et on observe avec préoccupation l'hypocrisie de la conditionnalité dans les accords de partenariat entre Nord et Sud et le blocage du processus de paix du conflit arabo-israélien.

Il faut promouvoir les PME et intégrer les femmes. Il faut faciliter la mobilité au sein de l'espace méditerranéen du sud vers le nord, en particulier la mobilité des jeunes.

La contribution des citoyens à la construction de l'espace euro-méditerranéen est possible, mais elle répond à des préalables. Parmi ceux-ci, on retrouve la question des droits de l'Homme, la relation des citoyens avec leurs gouvernements, le développement de l'alliance des civilisations, l'interrogation sur la notion d'«Europe-puissance» et sur le rôle des États-Unis dans les évolutions euro-méditerranéennes, ou encore la nécessaire promotion du bilatéral afin de permettre au projet euro-méditerranéen de prendre son essor à terme.

Sans une Méditerranée des hommes, des femmes, des jeunes, sans une Méditerranée des villes, le projet Euromed est voué à l'échec. La Méditerranée n'est pas un problème mais plutôt une solution à la crise.

Partant du constat que le niveau d'incompréhension entre les cultures et les religions s'accroît dangereusement, il faut renforcer l'un des objectifs essentiels inscrit dans la Charte constitutive de l'ACM: «se dépasser pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à la Communauté méditerranéenne des peuples et contribuer au dialogue de société à société». La promotion du dialogue interculturel et interreligieux est essentielle pour créer une base sur laquelle il est possible de construire une réelle collaboration politique, économique et sociale entre pays méditerranéens qui doit nous mener vers la consolidation d'une région prospère et stable pour tous nos peuples.

## **AGORA 2 : CITOYENNETÉ EN MÉDITERRANÉE, DROITS ET RESPONSABILITÉ**

Nous avons constaté que la diversité culturelle et religieuse fait partie de l'identité méditerranéenne. Nous avons affirmé que l'identité méditerranéenne est une identité partagée. Nous avons des valeurs qui nous identifient et que nous défendons : liberté, paix, respect de la diversité et responsabilité environnementale.

Nous avons dit que la Méditerranée a été et est toujours un espace de changement et de métissage entre ses deux rives et c'est là, en réalité, que nous trouvons la base de la citoyenneté méditerranéenne. Il faut approfondir davantage l'interaction constante entre droits et responsabilités et la participation active, politique et sociale, qui sont les fondements de la citoyenneté.

Métissage et action sont les deux piliers de la citoyenneté méditerranéenne que nous voulons développer, en élargissant le concept de citoyenneté et son rapport avec l'identité dans un monde globalisé. Nous devons poursuivre notre réflexion sur ce que cela signifie exactement dans ce contexte du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il est important que les citoyens s'approprient les questions qui nécessitent une réponse commune. Les défis sont nombreux: défis de légitimité, de création de consensus, de crédibilité. Il faut arriver à un dialogue entre les institutions publiques et les citoyens.

La citoyenneté compte au moins trois dimensions: 1) Citoyenneté comme interaction constante; 2) Droits et responsabilités (il pourrait y avoir une charte des droits en Méditerranée); et 3) Participation politique et sociale des citoyens.

En Méditerranée il y a des vecteurs de citoyenneté communs au delà des identités plurielles. Jusqu'à présent la citoyenneté est liée à la souveraineté nationale. On constate : a) le manque de volonté des États de céder de la souveraineté pour créer une citoyenneté supranationale; b) la notion de citoyenneté exclue traditionnellement ceux qui ne sont pas reconnus comme nationaux et qui sont

souvent les plus vulnérables; c) la création de frontières symboliques quand les frontières physiques disparaissent; et d) que la mobilité réduite renforce les préjugés existants.

### **AGORA 3 : CONSTRUCTION D'UN ESPACE DURABLE DE PAIX : Y A-T-IL DES CONDITIONNALITÉS PRÉALABLES ?**

Existent-ils des conditions préalables à la paix? Face à ceux qui affirment qu'il faut préparer la guerre si nous voulons la paix, nous voulons affirmer que nous devons préparer la paix pour éviter la guerre.

Les guerres ont accompagné l'Histoire de la Méditerranée. Il a été dit qu'il faut une grande volonté de paix et une grande décision politique pour faire de la Méditerranée une mer de paix. Une mer de paix où les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein du Nord et du Sud, diminuent progressivement jusqu'à disparaître. Si cela n'a pas lieu, les sources du conflit continueront d'exister. Nous devons aussi éviter que ne deviennent source de conflit, et elles le sont déjà, l'appropriation, l'utilisation et la gestion des ressources naturelles: l'eau, la terre, les ressources énergétiques, le territoire, les forêts, la mer.

Il existe en Méditerranée des conflits non résolus que la citoyenneté doit aider à résoudre pacifiquement, avec les armes de la politique. Personne parmi nous ne doute du besoin de l'action politique, ni ne pense que les conflits doivent être dépolitisés. Les conflits d'Israël et de la Palestine, du Maroc et du peuple Sahraoui peuvent être résolus et nous devons contribuer à ce que cette solution soit possible à court terme.

Le droit international doit être respecté et appliqué, en commençant par la reconnaissance du Tribunal Pénal International. Nous avons dit que l'intégrisme, sous toutes ses déclinaisons, est une menace pour la paix. Et nous avons aussi dit que nous voulons construire une machine citoyenne de paix face à la machine de guerre.

Une réduction des inégalités persistantes entre Nord et Sud passerait probablement par la redéfinition d'un projet global et multilatéral, par la promotion d'un co-développement qui aurait l'emploi pour priorité notamment. Mais en parallèle, un décloisonnement des mentalités et pratiques s'avère tout aussi nécessaire, ce qui peut passer par le biais d'une meilleure intégration des migrants, ou encore d'une consécration de la lutte contre les discriminations.

Les anciens conflits méditerranéens s'étendent, et on a une perte de la centralité de l'espace méditerranéen provoquée à la fois par la faiblesse des institutions communautaires européennes et la fragmentation de la Méditerranée. Ces phénomènes provoquent un mouvement de banalisation de la politique en tant qu'instrument de règlement des conflits.

Il s'avère primordial de renforcer le rôle de la culture dans les sociétés, de créer une «diplomatie civile» pour rendre possible l'atteinte des objectifs.

La présence effective de conditionnalités préalables à la construction durable d'un espace de paix passe par une action menant à une disparition durable des conflits armés. D'où la nécessité d'identifier les conditions indispensables pour ce faire, avant que de voir en quoi elles ne sont pas rassemblées en Méditerranée. Ainsi, concernant les conditions:

- si les parties en présence considèrent que le conflit est indépassable, il n'y a pas d'évolution possible, d'où la nécessité pour elles de croire en un avenir viable potentiel ;
- la confiance est importante, un partenariat réel devant prévaloir, dans un contexte dans lequel les partenaires ne doivent pas supposer la présence d'un agenda caché.

Il faut donc :

- favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne, par la création par exemple d'un Conseil Consultatif de la Méditerranée ;

- créer les circonstances qui permettraient à des initiatives type l'UpM d'aboutir ;
- s'intéresser aux véritables priorités des Méditerranéens, tel l'emploi ;
- favoriser une communauté des peuples méditerranéens, qui passerait par exemple par des initiatives permettant aux Européens de venir travailler au Sud et de mieux le connaître ;
- éradiquer les inégalités socio-économiques.

Les conflits internes dans les pays compliquent les conflits entre les pays, personne ne veut être la minorité de l'autre. Les expressions identitaires peuvent être conflictuelles voire meurtrières. Le choc des ignorances est sans doute la plus grande des menaces. La logique des conflits profite aux extrêmes.

La non-résolution du conflit ne doit pas empêcher d'autres initiatives pour réduire les inégalités socio-économiques, territoriale, de genre, d'information. Il y a un besoin d'évaluation des impacts et de l'efficacité des politiques mises en place.

#### **AGORA 4 : LES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS EN MÉDITERRANÉE : LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES CITOYENS**

La mer méditerranée constitue une ressource et un patrimoine commun qu'il faut gérer et protéger collectivement. La société civile peut faire pression sur l'État et les institutions afin de promouvoir une éducation favorisant le développement. La société civile locale a une bonne expertise des problèmes existants et des différents acteurs

Tous les éléments sont présents pour que l'intégration méditerranéenne se fasse gagnant-gagnant pour les deux rives. Mais nous constatons l'absence de cohésion, de consensus politique sur la question de l'environnement.

La préoccupation environnementale ne constitue pas une contrainte mais une opportunité pour le développement économique (croissance, création d'emploi) et l'amélioration des conditions de vie (alimentation, santé) des populations méditerranéennes. Il y a une nécessité d'un dialogue entre les différents acteurs nationaux afin d'établir un pacte social

Il faut rationaliser l'utilisation des ressources en eau et énergie et faire évoluer les comportements vis-à-vis de la protection de l'environnement (éducation et sensibilisation). La protection de l'environnement est intimement liée à la réduction de la pauvreté des agriculteurs locaux. Il faut favoriser le rétablissement de certaines pratiques agricole traditionnelles respectueuses de l'environnement (par exemple, la rotation des cultures).

Il faut harmoniser les niveaux éducationnels des différents acteurs méditerranéens ainsi que l'homologation des différents diplômes méditerranéens.

La mobilité favorise l'inclusion sociale et l'économie de la connaissance. La mobilité est actuellement limitée par les restrictions de délivrance de visas. Il faut envisager l'établissement d'un traité de libre circulation des individus.

Il faut encourager la responsabilité et la coordination des différents acteurs (publics, privés, société civile) dans le domaine de l'éducation et de l'environnement. L'urbanisation croissante au Sud implique de forts investissements en infrastructures et nécessite un changement de modèle de développement économique qui tienne compte du social. Il faut changer le type de croissance, adopter une croissance inclusive et passer d'une culture de la sous-traitance à une culture de la co-traitance.

#### **Perspectives**

Nous affrontons des défis actuels et futurs. Nous avons une responsabilité individuelle et collective entre nos mains, entre les mains de la citoyenneté. C'est le moment d'exiger des politiques actives

contre le chômage, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population, ainsi que des politiques d'intégration de la femme à tous les niveaux.

Il faut promouvoir la mobilité spécialement celle des jeunes et promouvoir l'éducation. Une éducation basée sur de nouveaux regards, des regards croisés, capables d'éviter la répétition, la répétition d'antagonismes, de combats passés et insensés, une éducation où priment les valeurs de la tolérance et de la solidarité.

Nous devons protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource et en tant que patrimoine, sous toutes ses dimensions, y compris la dimension environnementale.

Nous devons rendre possible l'émergence d'une Communauté Méditerranéenne des Peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. Ce sont les tâches que nous nous sommes fixées, qui nous définissent d'une manière singulière et qui dessinent l'horizon de notre évolution pour les mois et les années à venir.

Nous avons un compromis avec la Charte Constitutive de l'ACM qui est ouverte, plurielle et diverse. La Coordination et le Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, dans l'exercice de leurs attributions et de leurs responsabilités, établiront les prochaines étapes à suivre. Nous souhaitons élargir le Conseil Consultatif pour qu'il devienne l'exemple de la diversité constitutive de la Méditerranée, qui est la base de notre citoyenneté.

Nous faisons aussi un appel à l'élargissement de la dynamique des cercles de l'ACM. Nous avons écouté le récit des compagnons et compagnes de cercles de Casablanca, de Valence, de Tirana et de Vólos. Au cours des prochains mois, nous nous efforcerons de co